AVIS PUBLIC
D'ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière, que lors d'une séance ordinaire tenue le 16 novembre 2026, le conseil a adopté par résolution les règlements suivants :

Règlement numéro 2013-059-10 modifiant le règlement 2013-059 sur les permis et certificats

Ce règlement peut être consultés aux bureaux de l'hôtel de ville situé au 601 chemin de la Gare à Ivry-sur-le-Lac aux heures normales de bureau, sauf les jours fériés ou sur le site internet à même la section « Règlements » : www.ivry-sur-le-lac.qc.ca/reglement/

Donné à Ivry-sur-le-Lac, ce 18e jour de novembre 2026

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé, sur le site internet de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, ce 18e jour du mois de novembre deux mille vingt-six.

Marie-France Matteau
Directrice générale et greffière-trésorière